

Séance du 10 mars 2020

Le 24 du mois de février, à 19 h 30, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Armand NEU, maire, à la suite de la convocation adressée par le Maire le 20 février 2020.

Membres présents :

Monsieur Armand NEU, Monsieur Raymond GROMCZYK, Monsieur Dominique FINKLER, Monsieur Jean-Martin NEU, Monsieur Yvon PETIT, Madame Eliane STAEHLE, Madame Florence ZINS, Madame Alexandra ESCHENBRENNER, Madame Sandrine BACH, Monsieur Gilles BOTZUNG, Monsieur Vincent DERR.

Membres absents excusés :

Madame Laurence WOTHKE, Madame Marie-Jeanne SCHULLER, Monsieur Gilbert HOUTH, Madame Laurette CHATILLON.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la réunion du 24 février 2020
2. Lotissement A l'Orée des Champs : échanges de terrains
3. Demande de cession d'un bail de chasse
4. Divers

2020-2-11-Approbation du PV de la réunion du 24 février 2020

Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le PV de la séance du 24 février 2020.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le PV de la séance du 24 février 2020.

2020-2-12-Lotissement A l'Orée des Champs : acquisition et échanges de terrains

Nomenclature acte : 3.1 Acquisitions

Monsieur le maire rappelle les délibérations du 28 mai 2018 et du 21 décembre 2018, par lesquelles le conseil avait décidé d'acquérir ou d'échanger les parcelles nécessaires à la réalisation d'un bassin de rétention d'eau et à la réalisation du lotissement.

L'arpentage des parcelles concernées ayant été réalisé, il convient de délibérer sur les surfaces définitives ainsi constituées.

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Vu l'article L 124-1 du Code rural et de la pêche maritime,

Vu les délibérations d 28 mai et du 21 décembre 2018,

Vu le procès-verbal d'arpentage n° 246B du 26 mars 2019, le procès-verbal d'arpentage n° 248T du 26 août 2019 et le procès-verbal d'arpentage n° 250W du 16 janvier 2020,

Séance du 10 mars 2020

Echange de terrains consorts NEU

Considérant que les parcelles échangées sont d'une valeur identique de trente-huit mille cinq cent quatre-vingt-six euros (38 586 €),

Acquisition de parcelles pour la réalisation d'un bassin de rétention

Considérant que la réalisation d'un bassin de rétention nécessite la création d'un fossé et la pose d'une buse sur une partie des parcelles appartenant à Monsieur Jean-Paul NEU,

Considérant l'intérêt aussi bien financier que technique, démontrés par les études du bureau d'études BEREST de réaliser le bassin de rétention à l'emplacement désigné,

Décision

Le conseil municipal, après délibération,

- Confirme la décision d'échanger sans soulte, les parcelles situées sur le ban de Petit-Réderching, cadastrées comme suit :

Propriétaire	Lieudit ou voie	Section	Parcelle	Nature	Contenance		
					hectares (ha)	ares (a)	centiares (ca)
commune de Petit-Réderching	Mislingen	13	102/66	Terre		5	45

Contre les parcelles situées sur le ban de Petit-Réderching, figurant au PV d'arpentage n° 250W cadastrées :

Propriétaire	Lieudit ou voie	Section	Parcelle	Nature	Contenance		
					hectares (ha)	ares (a)	centiares (ca)
consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	247/72	Terre			9
consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	248/72	Terre		1	85
consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	249/72	Terre		1	50
consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	250/72	Terre		1	59
consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	252/72	Terre		1	82
consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	253/72	Terre		5	17
consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	254/73	Terre			10
consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	255/73	Terre		1	49
consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	256/73	Verger		1	17
consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	257/73	Verger		1	29

Séance du 10 mars 2020

consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	259/73	Verger			30
consorts NEU. Usufruit SCHALLER Antoinette	Mislingen	3	260/73	Verger		5	33

- Confirme la décision d'acquérir au prix de **45 € l'are**, la parcelle située sur le ban de Petit-Réderching, figurant sur le PV d'arpentage n° 246B cadastrées comme suit :

Propriétaire	Lieudit ou voie	Section	Parcelle	Nature	Contenance		
					hectares (ha)	ares (a)	centiares (ca)
NEU Jean-Paul	Lehn	12	94/67	Pré		6	87

- décide que tous les frais relatifs aux acquisitions et échanges de terrains susmentionnés seront à la charge de la commune,
- Autorise le maire à signer tout document relatif à cette demande.

2020-2-13-Demande de cession d'un bail de chasse

Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Monsieur le maire soumet au conseil la demande de cession du bail de chasse de Monsieur Charles MALMASSON, ainsi que toutes les pièces justificatives, au profit de l'association Ecologie et Nature, domiciliée 100 rue Edouard Jaunez à Sarreguemines.

Monsieur MALMASSON est titulaire du bail de chasse du lot communal n° 2 pour la période comprise entre le 2 février 2015 et le 1^{er} février 2024.

Le conseil municipal, après délibération, par 10 voix pour et une abstention,

VU le cahier des charges des chasses communales, et notamment les articles 4.1.1, 4.2, 4.3 et 17.1,

VU l'avis favorable de la commission consultative de la chasse communale, consultée par voie électronique en date du 27 février 2020,

Considérant que Monsieur Charles MALMASSON restera membre de l'association ainsi créée,

Considérant que la gestion du lot de chasse par Monsieur MALMASSON a donné entière satisfaction, que ce soit au cours du présent bail ou au cours du bail précédent,

- **Emet** un avis favorable à la cession du bail de chasse de Monsieur Charles MALMASSON au profit de l'association Ecologie et Nature, dont les statuts sont annexés à la présente délibération,
- **Charge** le maire de la mise en œuvre de cette délibération.

2020-2-14-Divers

Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Séance du 10 mars 2020

Monsieur le Maire exprime ses remerciements aux membres du conseil municipal pour leur engagement et leur soutien au cours du mandat qui s'achève.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été débattus, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 30.

Table des matières

2020-2-11-Approbation du PV de la réunion du 24 février 2020	1
Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes	1
2020-2-12-Lotissement A l'Orée des Champs : acquisition et échanges de terrains	1
Nomenclature acte : 3.1 Acquisitions.....	1
2020-2-13-Demande de cession d'un bail de chasse.....	3
Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes	3
2020-2-14-Divers.....	3
Nomenclature acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes	3

Suivent les signatures au registre.

Séance du 10 mars 2020

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Emargement</i>
<i>Mme BACH Sandrine</i>	
<i>M. BOTZUNG Gilles</i>	
<i>Mme CHATILLON Laurette</i>	
<i>M. DERR Vincent</i>	
<i>Mme ESCHENBRENNER Alexandra</i>	
<i>M. FINKLER Dominique</i>	
<i>M. GROMCZYK Raymond</i>	
<i>M. HOUTH Gilbert</i>	
<i>M. NEU Armand</i>	
<i>M. NEU Jean-Martin</i>	
<i>M. PETIT Yvon</i>	
<i>Mme SCHULLER Marie-Jeanne</i>	
<i>Mme STAEHLE Eliane</i>	
<i>Mme WOTHKE Laurence</i>	
<i>Mme ZINS Florence</i>	